# DESCRIPTION DE LA MOTOCYCLETTE MOTO GUZZI TYPE "VT"

## Construite par les Etablissements "SEIMM MOTO GUZZI"

Via E.V. Parodi, 57 - 22054 MANDELLO DEL LARIO (Como) ITALIE

Marque : MOTO GUZZI - Type : "VT" - Genre : MOTOCYCLETTE de 3 cmc Catégorie.

Poids total autorisé en charge : 450 kg.
Nombre de places assises (y compris le conducteur) : 2.

Nom et adresse du constructeur : SEIMM MOTO GUZZI S.P.A. Via E.V. Parodi, 57 - 22040 MANDELLO DEL LARIO (Como) ITALIE.

Nom et adresse du représentant accrédité : S.E.U.D.E.M., 7. boulevard Ney 75018 PARIS.

#### 1. — CONSTITUTION GÉNÉRALE DU VÉHICULE

Nombre de roues : deux. Roue motrice: Arrière.

Constitution du cadre : cadre en tubes d'acier soudés.

Roues: moulées en alliage léger, munies de pneumatiques 120/90 H18 AV. 120/90 H18 AR ou similaires. Emplacement et c. position du moteur : à la partie inférieure du c. dre.

#### 2. — DIMENSIONS ET POIDS

Empattement extrême: 1,565 m Porte-à-faux AV: 0,330 m. Porte-à-faux AR: 0,475 m

Dimensions maxima du véhicule : Longueur 2,370 m - largeur 0,890 m.

Hauteur libre au-dessus du soi : 0,180 m. Poids du véhicule en ordre de marche : 280 kg.

Répartition de ce poids en ordre de marche : sur AV. 128 kg - sur AR. 152 kg.

Poids total autorisé en charge : 450 kg.

Répartition du poids total autorisé en charge : sur AV. 171 kg - sur AR. 279 kg

## 3. — MOTEUR

Type VT : à explosion - Cycle à 4 temps

Nombre et disposition des cylindres : 2 cylindres en V - 90

Alésage: 88 mm. Course: 78 mm.

Cylindrée totale: 948,8 cm<sup>-1</sup>.

Taux de compression : 9,2. Puissance administrative: 9 CV

Carburant normalement utilisé : Essence.

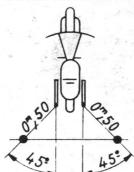
Réservoir : contenance 23 litres - Fermé par un bouchon et une trappe à verrouillage par clé.

Régime de rotation du moteur : Maximum 6700 tr/mn - Correspondant au couple maximum (75,14 mN): 5200 tr/mn - Correspondant à la puissance

maximum (47,84 KW): 6700 tr/mn.

Echappement: Le cylindre gauche et le cylindre droit ont chacun leu x d'échappement. Un tube (cintre d'échappement) pénètre dans un

silencieux formé de deux troncs de cône.



Les deux dispositifs d'échappem erconnectés par un tube. Le niveau sonore des bruits mesuré suivant les prescriptions de l'Arrêté minist 13 Avril 1972 (modifié en dernier lieu le 11 Juin 1979), est de 86 dBA. Sur le 2 rapport à 50 km/h.

xe, mesuré suivant les prescriptions de l'Arrêté ministériel du 14 Avril 1975, au Le niveau sonore des bruits ans la configuration reproduite par le croquis, ci-contre, est de : 96 dBA. régime stabilisé de 3350 tr ie arrière une marque constituée par l'indication MOTO GUZZI S 29.

Chaque silencieux porte arburateurs DELL'ORTO à aiguille à passage de 30 mm, à cuve centrale. A niveau Alimentation du moteu gnée tournante à la main droite, filtre à air sec Moto Guzzi A 28. constant, commandé

lateur BOSCH, batterie, bobine, distributeur Magneti MARELLI.

Allumage: Par vola Graissage : par h Refroidissement :

Mise en march ique.

énicule est muni d'un dispositif d'antiparasitage agréé, conforme à l'Arrêté ministériel du

## 4. — TRANSMISSION DU MOUVEMENT

Embrayage: à disque, à sec commandé par levier au guidon à main gauche.

Démultiplication primaire : par ies.

Boîte de vitesses : à 5 vitess s en prise, commandées par sélecteur au pied gauche.

dan. Le pneu arrière de 120/90 H18 a une circonférence de roulement sous charge de : 2,02 m.

COMBINAISON	DEMULTIPL.	RAPPORT DE	DEMULTIPL.	DEMULTIPL.	VITESSE EN KM/H
DE VITESSE	PRIMAIRE	LA BOITE	SECONDAIRE	TOTALE	pour 1000 tr/mn
1 2 3 4 5	21/17	28/14 25/18 22/21 20/23 21/28	33/7	11,647 8,088 6,101 5,064 4,368	10,40 14,98 19,87 23,93 27,75

Au régime maximum du moteur, la vitesse maximum théorique du véhicule est de : 185,9 mk/h. nporte un compte-tours et un indicateur de vitesse.

### 5. - DIRECTION

sur fourche téléscopique.

#### 6. — SUSPENSION

ant : par fourche télescopique oléopneumatique.

Arrière : par bras oscillant, avec amortisseurs télescopiques oléopneumatiques et ressorts à spirales règlables.

#### - FREINAGE

Un levier à main droite commande hydrauliquement un frein avant droit à disque, à étrier fixe et deux pistons.

Diamètre extérieur du disque 300 mm. Surface de frottement des garnitures sur le disque : 36,8 cm²

Une pédale au pied droit, commande hydrauliquement un frein avant, le gauche à disque, identique à celui décrit, ci-dessus, et un frein arrière à disque. Pour ce frein arrière à diamètre extérieur du disque 242 mm.

Surface de frottement des garnitures sur le disque : 36,8 cm²

#### 8 - CARROSSERIE

Motocyclette solo.

#### 9. — ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

L'alternateur à 14 V. alimenté par l'intermédiaire d'une cellule redresseuse et d'un régulateur une batterie qui alimente sous 12 Volts 23 Ah un projecteur homologué réglable en orientation, comportant un feu de route, un feu de croisement et un feu de positique

- Un feu rouge arrière.
- Un signal de freinage.
- Un dispositif d'éclairage de la plaque d'immatriculation,
- Quatre indicateurs de changement de direction : 2 AV 2 AR.

Le contact à clé est sur le tableau de bord.

Le commutateur, la commande de l'avertisseur et la commande des indicateurs de changement de direction AV - AR., se trouvent sur le guidon, côté gauche

Le bouton de la commande du démarreur électrique et le bouton de masse d'arrêt moteur se trouvent sur le guidon, côté droit.

Le véhicule est muni d'un catadioptre agréé

Les dispositifs d'éclairage et de signalisation sont conformes à l'arrêté ministériel du 30 Juin 1980, modifié suite aux accords de réciprocité francoitaliens

#### 10. - DIVERS

La motocyclette est munie d'un rétroviseur agréé fixé sur la partie gauche du guidon et d'un avertisseur agréé par l'Administration italienne, Plaques et inscriptions règlementaires

Le véhicule comporte une plaque dite de constructeur, fixée sur le cadre à l'avant et sur laquelle sont mentionnées : La marque, le type, le numéro d'ordre dans la série du type et la cylindrée.

Le numéro du moteur est frappé sur le carter moteur vers l'avant, côté gauch

L'indication du type et le numéro d'ordre dans la série du type sont frappés sur le devant du cadre.

Ces indications sont encadrées par le poinçon du constructeur. La série du type commence au numéro 11143.

#### PROCÈS-VERBAL DE RÉCEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du représentant du constructeur, le 27.01.82 que le véhicule n° 11143 à moteur n° 011193 cidessus décrit et présenté comme prototype d'une série MOTO GUZZI type VT satisfait aux dispositions des articles R. 104, R. 169, R. 170 et R. 172 à R. 183 du code de la route et des arrêtés pris en application. (Compte tenu des accords de réciprocité franco-italiens).

Montlhéry, le 8 mars 1982

(signé: CHAPUT)

Vu et approuvé Enregistré sous le nº AU-2013-82-00 Paris, le 8 mars 1982 Pr. le Directeur Interdépartemental de l'Industrie et par délégation Pr. l'Ingénieur des Mines Chef de la Division Automobiles (signé: MOYER)

#### CERTIFICAT DE CONFORMITE

Nous soussignés, Société S.E.U.D.E.M., représentants distributeurs officiellement accrédités en France, pour la marque MOTO GUZZI, certifions

a) - que le véhicule :

1 - Genre: Mot 3

2 - Marque : MOTO GUZZI

3 - Type VT

4 - Nº de la série du Type : 5 - Source d'énergie : ES

5 bis - Cylindrée en cm<sup>3</sup>: 948,8

5 ter - Niveau sonore de référence 101 db (a) régime de rotation du moteur gorrespondant 3350 tr/mn.

6 - Puissance administrative: 9 CV

7 - Carrosserie : solo

8 - Nombre de places assises (y compris le conducteur) : 2

9 - Poids à vide : 280 kg

10 - Poids total autorisé en charge : 450 kg

est entièrement conforme au type V T décrit plus haut

b) - Que le véhicule sort de nos usines (ou magasins) le

pour être livré à

(nom et adresse de l'acheteur ou à défaut du concessionnaire).

Numéro d'immatriculation (à remplir par la préfecture) :

L'authenticité de ce certificat n'est garantie que s'il porte sur la signature le cachet du modèle ci contre.

No C1 Vule Le Receveur



A : Toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R. 54 à R. 62 et R. 69 à R. 81 du code de la route toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité (en partizulier pour les organes qui font l'objet d'une mention de conformité à un texte réglementaire au sein de la notice descriptive), ci-dessus, doit faire

d'une déclaration à la préfecture

le cas échéant d'une réception à titre isolé par la direction Interdépartementale à l'Industrie.